

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE  
COMMUNE DE BERNEX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° D2026\_17/04/9

Séance du 17 Avril 2026

L'an deux mille vingt-six le dix-sept avril à 19h30

Se sont réunis à la mairie, en session ordinaire, les membres du conseil municipal de la commune de Bernex sous la présidence de Monsieur Pierre André Jacquier, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 13 Avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Pierre André Jacquier, Jean-Yves Guegan, Emilien Abgrall, Dorothee Arrandel, Richard Martinez, Gilles Colliard, Pascal Dumerger, Edouard Betemps, Marina Vaillaut, Stéphane Vesin, Aline Chevallay, Claire Rousseau, Florine Valentin, Marion Pivot.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absente : Sylvie Trincaz

Procuration : Sylvie Trincaz à Jean-Yves Guegan

M. Jean-Yves Guegan a été désigné comme secrétaire de séance.

**7. Finances locales – 7.1. Décisions budgétaires**

**Budget annexe des remontées mécaniques primitif 2026**

Vu l'article L1612-26 du code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le budget annexe des remontées mécaniques primitif de l'année 2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Vote**, par chapitre, le budget annexe des remontées mécaniques primitif 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

Budget annexe des remontées mécaniques :

Fonctionnement : 731.404,00 €

Investissement : 1.042.944,00 €.

**Autorise** le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Maire,  
Pierre André Jacquier

Le Secrétaire de séance  
Jean-Yves Guegan

Certifié exécutoire

Télétransmis en sous-préfecture le 24/04/2026  
Mise en ligne sur le site internet de la commune le 24/04/2026

